



République Française
Département de l'Hérault
Extrait du registre des délibérations
Commune de MOULÈS ET BAUCELS

Date de la convocation	16/03/2026	Séance du : 20/03/2026
	Votes : 15	L'an Deux Mille Vingt-six, et le vingt du mois de mars à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel CÉLÉRIER.
Présents : 14	Pour : 15	
Absents : 0	Contre : 0	
Représentés : 1	Abstention : 0	

Étaient présents : Mmes S. BOEL, L. BOULANGER, N. DUCROS, P. FINIELS, S. JULIEN, C. OLESEN, Mrs D. CÉLÉRIER, J-M. CHABANEL, B. DESFOURS, B. MALLET, J-F. MOLIÈRES, W. PLAGNIOL, J. VIGNAL, R. VRIGNON

Absents représentés : Mme. B. DEFOSSEZ a donné procuration à M. D. CÉLÉRIER

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire fait procéder à la lecture du procès verbal de la précédente séance, qui est adopté par une abstention et quatorze voix pour.

Mr William PLAGNIOL est nommé secrétaire de séance.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Délibération n°2026_2003/06

Délégués intercommunaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L.2122-10 du Code des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination des délégués du Conseil Municipal au sein des organismes intercommunaux. Pour ce qui est de la commune de Moulès et Baucels, il s'agit de la CCCGS (Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises) et du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Eaux et d'Assainissement de la région de Ganges).

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme comme délégués :

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CCCGS	Daniel CÉLÉRIER Jean-François MOLIÈRES	
SIEA	Daniel CÉLÉRIER Jean-François MOLIÈRES	Jean-François MOLIÈRES Daniel CÉLÉRIER



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Moulès et Baucels, le 20 mars 2026

Le Maire,

Daniel CÉLÉRIER

